

# LA MOBILE ATTITUDE

## Art. 2.1.5 du règlement intérieur :



« L'usage de tout appareil de communication est réglementé au sein du lycée. L'usage est interdit dans les salles de cours : les appareils doivent être éteints et rangés dans les sacs sauf pour des usages pédagogiques à la demande des enseignants.

En cas d'utilisation, le professeur ou tout adulte pourra rédiger un rapport et demander une punition ou une sanction.

En cas d'utilisation frauduleuse, lors d'un contrôle ou d'un examen, un zéro peut être mis et une sanction peut être prononcée.

Il est strictement interdit de recharger son téléphone sur le réseau électrique de l'établissement. »

Le téléphone portable doit rester simplement un outil et non pas être le prolongement de notre pensée.

Certaines salles de cours sont équipées de casiers à portables sécurisés : dépôt volontaire possible ou à la demande de l'enseignant.



Au départ, un téléphone c'est fait pour téléphoner... Mais pas que !

Avec un smartphone, je fais bien plus que ça :

- je consulte Pronote
- j'échange sur les réseaux sociaux
- je discute par texto ou chat
- je partage mes images, mes humeurs
- je suis l'actualité
- je joue, j'écoute de la musique
- je regarde des vidéos

## MON MOBILE C'EST MOI

J'y ai mis mes contacts, mes photos, mes vidéos et toute ma musique. Mon téléphone contient tous les messages échangés avec mes amis. Il donne accès à ma vie privée. J'y fais attention : il contient des données personnelles à protéger !



## CYBER HARCELEMENT

Attention au partage de photos intimes qui lorsqu'elles tombent entre de mauvaises mains peuvent vous nuire grandement !

Ne « likez » pas, ne commentez pas, les messages haineux ou insultants car vous en devenez complices et coupables au même titre que l'auteur desdits messages.

Si tu es victime ou témoin de cyber harcèlement, il faut en parler !



Des adultes du lycée peuvent te conseiller, et tu peux même signaler anonymement un cyberharcèlement grâce à la boîte aux lettres pHARe située vers l'infirmerie.

Si tu es témoin  
ou victime de harcèlement,  
il y a toujours une personne  
de confiance pour en parler  
dans ton établissement.

Plateforme nationale  
pour les victimes  
de harcèlement :

Service et appel gratuits



NON AU HARCELEMENT

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR



Je suis conscient que personne n'est à l'abri du **phénomène d'addiction** à son téléphone portable.

Par la **sécrétion de dopamine dans notre cerveau**,

consulter trop souvent son téléphone devient un risque, entraîne un manque de concentration qui a des conséquences sur mes apprentissages et ma vie sociale.

Il nous faut apprendre à couper le téléphone pour reprendre le contrôle de nos vies et éviter que ce soit le téléphone qui les dirige !

## MON MOBILE...

### MON ORDINATEUR DE POCHE

Mon téléphone est un outil de travail pratique, qui me suit partout. Il me sert à lire la presse, chercher une définition, consulter des documents...

**Sur autorisation du professeur**, je peux prendre en photo un schéma, filmer une expérience, m'enregistrer pour m'entraîner à l'oral ou travailler une langue étrangère, consulter le cahier de texte et mes notes sur Atrium.



« Au lycée Saint-Exupéry, le téléphone portable **peut être utilisé à des fins pédagogiques** avec le professeur (recherche d'adresse, de notes, de vocabulaire, d'informations ou de contacts d'entreprises...) dans ce cas-là et uniquement dans ce cas-là, le professeur peut permettre l'utilisation du téléphone. **Le téléphone sera ensuite éteint et rangé dans le sac** une fois la recherche effectuée. »

## POUR UNE BONNE MEDIA ATTITUDE



### > DES TEMPS

A la maison, entre réseaux sociaux, jeux, musique et recherche en ligne, c'est dur d'**apprendre à s'autoréguler et à déconnecter**. C'est un travail, un effort de tous les instants. Tes parents peuvent t'aider à rester vigilant.

**Contrairement à toi qui as besoin de repos, internet ne dort jamais, ne se repose pas.** Les messages reçus à 2h du matin doivent de ce fait attendre le lendemain.

### > DES LIEUX

Avoir son téléphone tout le temps sur soi, pourquoi pas...

L'utiliser en permanence ? Mieux vaut y réfléchir !

Dans les lieux publics (transports, cinéma...) l'utilisation du téléphone peut déranger les voisins...

Le bruit gêne et tout le monde n'a pas les mêmes habitudes.

En présence des gens que tu connais, l'usage intensif du téléphone donne l'impression que tu n'es pas disponible et peut paraître impoli. Adapte-toi à ton environnement



### > DES REGLES

Au lycée, le règlement intérieur rédigé avec des élèves, définit le cadre d'utilisation des téléphones portables. Tout le monde doit le connaître et s'y conformer. En cas de non-respect, tu risques une punition ou une sanction.

**ATTENTION ! Lors des examens, il est strictement interdit de conserver sur soi ou à proximité un téléphone portable ou une montre connectée.**

**Ceci est considéré comme une tentative de fraude qui peut donner lieu à un « zéro » et à une sanction, pouvant aller jusqu'à l'interdiction de participer à tout examen pendant 5 ans.**

